**Les faits**

**LIBAN COTE DIVOIRE perdu**

**CAP VERT manquè**

**Dge a mis FEDEX avec le MAE**

**Le Dge devait 400 millions a DHL**

**CEST LE MINT**

Le 08 Janvier 2019 à 14h45, j’ai aperçu une lettre glissée dans ma voiture et qui est tombée sur le siège arrière de mon NISSAN ROGUE. Le véhicule était garé devant ma maison aux Maristes. Comme j’ai l’habitude de ne pas fermer dés fois hermétiquement les vitres de la voiture à cause de la chaleur, il était donc facile d’y introduire une enveloppe. A ma grande surprise, en lisant la lettre j’ai découvert qu’il s’agissait d’une menace. Je ne prenais pas les choses au sérieux. Je me suis dit que ce sont des âmes en errance qui cherchent à m’intimider.

Mais, aux moments où j’étais concentré sur l’édition de DakarTimes de ce Jeudi 17 Janvier 2019, je reçois un mail commencé par des chiffres (123…). Je n’ai pas malheureusement retenu le reste de l’adresse mail qui s’est effacé immédiatement. Lorsque je l’ai ouvert, j’ai vu le même message que la lettre qui m’a été adressée le 08 Janvier 2019. On me menace de mort et les auteurs de cette lettre ont décidé de me tuer comme l’a été le journaliste saoudien Jamal Jamal Khashoggi. Je rappelle que ce n’est pas la première fois, car en 2016 j’avais aussi reçu des menaces sauf que cette fois-ci, ils y ont mêlé ma famille et mes enfants.

Les avocats du Groupe MY MEDIA éditeur du journal «DAKARTIMES» vont déposer une plainte contre X pour menace de mort, tentative d’intimidation et menaces...

Nous invitons aussi le Ministre de l’Intérieur Aly Ngouille NDIAYE d’assurer la sécurité de la rédaction de DAKARTIMES, ma sécurité et celle de ma famille.

Nous n’écartons aucune piste…

Mamadou Mouth BANE

Directeur de publication de DAKARTIMES